

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00554

SUBVENTION GERONTOPOLE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 25 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 96

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 116

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Olivier BROUILLOUX, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Patricia CORTEY, Mme Joëlle COUSIN, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, Mme Annick ROATTINO, M. Jean-Louis ROUSSET,

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 décembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161010-D20160055410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161212

Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLON, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
Mme Catherine CHAPRON donne pouvoir à M. Joseph SOTTON,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Suzanne CHAZELLE donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Rémy GUYOT,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Anne-Françoise VIALLON,
M. Julien LUYA donne pouvoir à Mme Babette LUYA,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Yves PARTRAT,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Marc ROSIER donne pouvoir à Mme Annick ROATTINO,
M. Gérard TARDY donne pouvoir à Mme Eliane LEGROS,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Michel BEAL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Henri BOUTHEON,
Mme Hélène BRUYERE, M. Marc CHAVANNE, M. Gabriel DE PEYRECAVE,
M. Roland GOUJON, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU,
M. Florent PIGEON, Mme Joelle RICARD, M. Maurice VINCENT

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 DECEMBRE 2016

SUBVENTION GERONTOPOLE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Plusieurs gérontopôles sont nés en France sous l'impulsion de l'État, pour répondre aux enjeux de la transition démographique. En effet, en 2060, un tiers des français aura plus de 60 ans. Au-delà de l'adaptation de l'habitat et des espaces de vie, le vieillissement est une opportunité pour développer les innovations sociales et techniques.

Le pôle gérontologique et de l'autonomie de Saint-Etienne devenu gérontopôle Auvergne-Rhône-Alpes a pour objectif de développer un véritable pôle d'excellence et de référence sur le champ de l'autonomie et du bien-être des aînés. L'ensemble de cette démarche est guidé par la volonté de favoriser le développement économique autour de politiques efficaces pour le « bien vieillir ». Cette initiative, à l'origine stéphanoise, se positionne dorénavant sur une assise inter-régionale et vise un rayonnement national et européen.

Les objectifs principaux sont :

- l'animation et la coordination des acteurs impliqués dans la prise en charge et le maintien à domicile des personnes âgées,
- appuyer le développement et la formation, des échanges et la diffusion de bonnes pratiques à destination tant des professionnels que des aidants,
- le développement d'une recherche transdisciplinaire dans le champ gérontologique,
- le développement économique à travers la promotion de nouvelles activités ou des innovations répondant aux besoins des personnes âgées.

Au-delà de ses membres fondateurs (CHU, Ville de Saint-Etienne, CARMI et Mutualité française Loire), l'association fédère un large panel de partenaires privés et publics issus des secteurs du soin, du social et du médico-social, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement économique et urbain..., parmi lesquels :

- **la Cité du design et le collectif Designer +** : des méthodologies dédiées à l'innovation par les usages et à la conception d'objets pour tous,
- **le campus Santé Innovations** : au cœur du site hospitalier du CHU de Saint-Étienne, ce campus constitue le centre névralgique de collaborations entre médecins, ingénieurs, chercheurs, enseignants, entreprises (mobilisée via les réseaux : Pôle des technologies médicales, Sporaltec, Numelink, I-Care, Minalogic...) et étudiants,
- **des acteurs scientifique d'excellence dans le domaine de la prévention et du « bien vieillir »** : Université Jean Monnet, CHU de Saint-Étienne, École nationale supérieure des Mines, Conservatoire national des Arts et métiers, École nationale supérieure de Sécurité sociale, Institut Mines-Telecom, École supérieure d'Art et de Design, École nationale supérieure d'Architecture, Centre Hygiène du CLARA...

Bien que de constitution récente, le G rontop le Auvergne-Rh ne-Alpes a pu d j  enclencher un certain nombre d'actions concr tes :

- la plateforme de rep rage pr coce et de pr vention des fragilit s de la personne  g e **pour un vieillissement actif et en bonne sant ,**
- le living-lab « Autonomie et bien- tre des a n s » : **utiliser la « vraie vie » comme terrain d'exp rimentation et organiser la co-construction de projets d'innovation propices au d veloppement de solutions durables,**
- la constitution d'une Chaire Universitaire d'excellence Sant  des a n s **port e par l'Universit  Lyon-Saint- tienne, l'EN3S et le CHU de Saint- tienne,**
- les politiques publiques **engag es avec le d veloppement du num rique pour des territoires connect s et adapt s pour tous les  ges.**

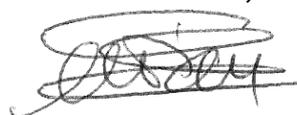
En compl ment de l'ensemble des partenaires sollicit s, au regard de l'enjeu du march  de la « Silver  conomie » et de l'int r t de consolider le positionnement leader du territoire de la Communaut  Urbaine dans les domaines de la pr vention et du bien vieillir, le g rontop le Auvergne-Rh ne-Alpes/p le g rontologique et de l'autonomie de Saint-Etienne sollicite Saint-Etienne M tropole pour l'attribution d'une subvention de 100 000   pour l'ann e 2016   titre de contribution   son projet de d veloppement 2016-2018 et pour la signature d'une convention de partenariat triennale pour la p riode 2016-2018.

Le Conseil de Communaut , apr s en avoir d lib r  :

- **autorise le versement d'une subvention de 100 000   au G rontop le Auvergne-Rh ne-Alpes/p le g rontologique et de l'autonomie de Saint-Etienne, au titre de son projet de d veloppement 2016-2018 ;**
- **approuve le projet de convention triennale 2016-2018 entre Saint-Etienne M tropole et le G rontop le Auvergne-Rh ne-Alpes/p le g rontologique et de l'autonomie de Saint-Etienne, portant sur son projet de d veloppement 2016-2018, permettant le versement de la subvention correspondante ;**
- **autorise Monsieur le Pr sident, ou son repr sentant d mument habilit ,   signer la convention et toutes pi ces n cessaires   la r solution satisfaisante de cette affaire ;**
- **la d pense correspondante sera imput e sur le budget de l'exercice 2016 sur le compte : 204-111 – SUBINV FLI.**

Ce dossier a  t  adopt    l'unanimit .

Pour extrait,
Le Pr sident,



Ga l PERDRIAU